



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

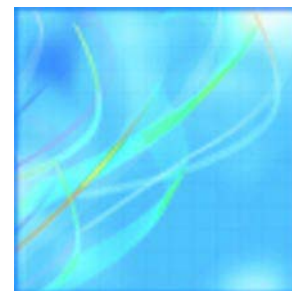
Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Document de recherche

Série de documents de recherche sur la criminalité
et la justice

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Toronto : analyse supplémentaire de la criminalité chez les jeunes



par Mathieu Charron

Centre canadien de la statistique juridique

Téléphone : 1-800-387-2231 Télécopieur : 1-613-951-6615



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-561-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Toronto : analyse supplémentaire de la criminalité chez les jeunes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2011

N° 85-561-M au catalogue, n° 22

ISSN 1707-5211

ISBN 978-1-100-98203-8

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Toronto : analyse supplémentaire de la criminalité chez les jeunes

1	Introduction	4
2	Aperçu de l'étude et de ses résultats	4
3	Où les jeunes commettent-ils des crimes?	5
4	Discussion	22
5	Méthodes	24
6	Bibliographie	30

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Toronto : analyse supplémentaire de la criminalité chez les jeunes

par Mathieu Charron

1 Introduction

Dans la présente étude, financée par le Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada, on explore la répartition spatiale des crimes commis par les jeunes et déclarés par la police dans la ville de Toronto. L'étude, qui comprend un examen de la façon dont la criminalité chez les jeunes est répartie sur le territoire de Toronto, tente d'éclaircir les associations entre les crimes commis par les jeunes et déclarés par la police et les caractéristiques des quartiers qui sont les plus étroitement liées à ces crimes. Ce rapport constitue la deuxième phase de l'analyse spatiale des données sur les crimes déclarés par la police pour la ville de Toronto, et il s'appuie sur le document de recherche intitulé *Caractéristiques des quartiers et répartition des crimes déclarés par la police dans la ville de Toronto* (Charron, 2009). D'autres villes, notamment Edmonton, Halifax, Montréal, Regina, Saskatoon, Thunder Bay et Winnipeg, ont également fait l'objet d'une analyse spatiale des données sur les crimes déclarés par la police dans le cadre de cette série.

Les analyses spatiales des données sur la criminalité offrent une représentation visuelle de la concentration de la criminalité. Elles permettent également de mieux cerner les caractéristiques des quartiers qui sont liées aux taux de criminalité (voir l'encadré 1). Elles peuvent constituer un outil important dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies pour combattre le crime. (Pour obtenir plus de renseignements sur les méthodes utilisées dans la présente étude, consultez la section « Méthodes » à la fin du rapport.)

Les données utilisées dans le cadre de cette étude visent la ville de Toronto, un territoire desservi par le Service de police de Toronto. Toronto se trouve au coeur d'un immense système métropolitain qui borde l'extrémité ouest du lac Ontario (d'Oshawa à St. Catharines–Niagara), qui comprend 9 des 33 régions métropolitaines de recensement du pays et qui compte plus de 8 000 000 d'habitants (près du quart des Canadiens). La ville de Toronto — la capitale de la province de l'Ontario — comptait plus de 2 500 000 habitants en 2006, soit l'année de référence pour cette étude; environ 175 000 personnes étaient âgées entre 12 et 17 ans.

Des travaux réalisés au Centre canadien de la statistique juridique ont porté, dans le même ordre d'idées, sur les liens qui existent entre la criminalité et les caractéristiques des quartiers (Charron, 2009; Savoie, 2008). Ces études ont montré que la criminalité n'est pas répartie également dans une municipalité, mais qu'elle a tendance à être concentrée dans certains quartiers ou « points chauds ». Par ailleurs, d'autres travaux ont porté plus particulièrement sur la criminalité chez les jeunes. Ainsi, les auteurs Perreault, Savoie et Bédard (2008) ont montré que les caractéristiques des quartiers ne rendaient compte que d'une faible proportion des points chauds de la criminalité chez les jeunes à Montréal. À Toronto, Fitzgerald (2009) a constaté que la délinquance chez les jeunes élèves n'était pas associée aux caractéristiques des quartiers entourant leur école.

2 Aperçu de l'étude et de ses résultats

Dans le présent rapport, l'analyse principale porte sur les affaires criminelles commises par des jeunes dans la ville de Toronto en fonction de quatre types de lieux : les endroits publics extérieurs, les établissements commerciaux, les résidences privées et les écoles. Cela permet d'examiner plus en profondeur les facteurs qui sont liés à la criminalité chez les jeunes dans chacun de ces types de lieux. Cette partie de l'étude porte sur les **affaires impliquant des**

jeunes qui ont été déclarées par la police et non sur le nombre de jeunes auteurs présumés d'une infraction criminelle¹. Aux fins de la présente étude, la criminalité chez les jeunes est donc mesurée au moyen des affaires criminelles déclarées par la police dans lesquelles au moins un auteur présumé est âgé entre 12 et 17 ans; elle sera appelée « **affaires criminelles chez les jeunes** »². Les affaires dans lesquelles tous les auteurs présumés ont 18 ans et plus seront appelées « affaires criminelles chez les adultes »³. La répartition géographique des crimes commis par les jeunes et déclarés par la police est présentée à l'aide de cartes.

Les analyses des affaires criminelles chez les jeunes reposent sur les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2), qui tient compte des affaires dont les services de police ont pris connaissance et dont ils ont établi le bien-fondé. Il importe de souligner que de nombreux facteurs peuvent influencer sur la déclaration des crimes par les services de police, dont la disposition de la population à signaler les actes criminels à la police de même que l'évolution des lois et des politiques et pratiques d'application de la loi par les services de police locaux.

Dans l'ensemble, les résultats de la présente étude montrent que les jeunes commettent davantage de crimes dans les endroits qui leur sont plus facilement accessibles et où le contrôle social est moindre. Toutefois, les caractéristiques des quartiers n'expliquent qu'une petite partie de la répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes.

3 Où les jeunes commettent-ils des crimes?

3.1 Les deux tiers des affaires criminelles commises par les jeunes et déclarées par la police de Toronto ont eu lieu dans un endroit public extérieur ou un établissement commercial

Comme les affaires criminelles commises par les adultes à Toronto en 2006, le tiers (33 %) des affaires criminelles chez les jeunes ont eu lieu dans un endroit public extérieur et l'autre tiers (32 %), dans un établissement commercial (tableau 1)⁴. Le reste des affaires commises par les jeunes sont survenues dans une résidence privée (17 %), sur le terrain d'une école (12 %) et dans d'autres endroits (6 %)^{5,6}. Les affaires criminelles chez les adultes ont été plus nombreuses à être commises dans des résidences privées (28 %) et moins nombreuses à être perpétrées sur le terrain d'une école (1 %) que les affaires criminelles chez les jeunes.

1. Dans la première section de l'étude, on examine plus particulièrement les affaires criminelles. On a eu recours à l'âge des auteurs présumés des affaires criminelles pour distinguer la criminalité chez les jeunes de la criminalité chez les adultes. Il convient de mentionner que cette définition de la criminalité chez les jeunes diffère de celles utilisées dans la plupart des autres études de Statistique Canada. Dans la présente étude, on utilise une définition qui est axée sur le **nombre d'affaires impliquant des jeunes**, alors que dans d'autres, on a tendance à avoir recours à une définition fondée sur le **nombre de jeunes auteurs présumés** de crimes.
2. Un petit pourcentage de ces affaires (environ 2 %) impliquait un auteur présumé de moins de 12 ans.
3. Étant donné que la présente étude porte sur les caractéristiques des quartiers où les jeunes commettent des crimes et non sur le volume de crimes en lien avec des adultes, on considère que les affaires impliquant plusieurs auteurs présumés dans lesquelles au moins un auteur présumé est âgé entre 12 et 17 ans sont des affaires criminelles commises par les jeunes. Les affaires impliquant à la fois des adultes et des jeunes ne représentent qu'une faible proportion du nombre d'affaires total.
4. Veuillez consulter l'article du *Juristat* intitulé « À quel endroit et à quel moment les jeunes commettent des crimes déclarés par la police, 2008 » (produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 30, n° 2), dans lequel se trouve un examen plus approfondi à l'échelle nationale de l'endroit, du temps de l'année, du jour de la semaine et de l'heure de la journée associés aux crimes commis par des jeunes qui ont été déclarés par la police au Canada.
5. Les autres endroits comprennent les collèges, les universités, les autres immeubles non commerciaux, de même que les institutions et immeubles publics.
6. Les données qui figurent dans cette section peuvent différer des données sur la criminalité chez les jeunes qui ont été publiées dans d'autres rapports basés sur les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire. En effet, les données contenues dans le présent rapport reposent sur les comptes des affaires criminelles impliquant des jeunes, alors que d'autres rapports présentent les données en fonction du nombre de jeunes auteurs présumés.

Tableau 1

Affaires criminelles commises par les jeunes et déclarées par la police, selon le lieu et le type d'infraction, Toronto, 2006

Type d'infraction	Total des affaires	École	Établissement commercial	Endroit public extérieur	Résidence privée	Autres lieux ¹
	nombre	pourcentage				
Crimes violents						
Vols qualifiés ²	658	13	18	60	8	2
Voies de fait majeures (niveaux 2 et 3) ²	442	25	11	33	29	7
Voies de fait simples (niveau 1) ²	946	31	8	27	26	9
Menaces ²	537	30	4	24	31	11
Total des crimes violents commis par des jeunes ³	2 365	25	11	35	22	7
Crimes contre les biens						
Introductions par effraction ²	241	12	15	0	69	3
Vols de véhicules à moteur ²	121	2	3	64	30	2
Vols à l'étalage ²	1 770	0	99	0	0	0
Méfais ²	425	13	13	33	29	11
Total des crimes contre les biens commis par des jeunes ³	2 921	4	66	15	13	2
Total des affaires criminelles chez les jeunes ⁴	7 412	12	32	33	17	6
Total des affaires criminelles chez les adultes ⁵	42 853	1	30	35	28	7

1. Comprend les collèges, les universités, et les autres immeubles non commerciaux et institutions et immeubles publics.

2. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.

3. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.

4. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire. Comprend les crimes violents, les crimes contre les biens, les autres infractions au *Code criminel* (p. ex. le défaut de se conformer à certaines conditions, la possession d'armes) et les infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (p. ex. la possession de cannabis). Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage (environ 2 %) de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

5. Affaires dans lesquelles tous les auteurs présumés étaient âgés de 18 ans et plus.

Note(s) : Les affaires pour lesquelles le lieu était inconnu sont exclues de l'analyse. Représente le nombre d'affaires et non le nombre d'auteurs présumés. Les pourcentages ont été arrondis.

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Les différents types d'infractions se concentrent davantage dans des lieux précis, ce qui laisse entendre que certains lieux sont plus favorables à la perpétration de certains types de crimes. Ainsi dans l'ensemble, les crimes contre les biens commis par des jeunes étaient plus susceptibles de se produire dans des établissements commerciaux (66 %), alors que les crimes violents perpétrés par des jeunes avaient généralement lieu dans des endroits publics extérieurs (35 %). Afin de prendre ces éléments en considération, les analyses qui suivent portent sur la répartition spatiale des affaires criminelles chez les jeunes selon quatre types de lieux : les endroits publics extérieurs, les établissements commerciaux, les résidences privées et les écoles.

Encadré 1**Mesurer l'association entre la criminalité chez les jeunes et les caractéristiques des quartiers**

Les analyses suivantes visent à mieux comprendre quelles sont les caractéristiques des quartiers qui sont associées aux affaires criminelles chez les jeunes. Dans ce travail, le quartier est représenté par le secteur de recensement (SR). (Pour de plus amples renseignements sur le terme « quartier », voir « Variables » à la section « Méthodes » à la fin du rapport.) Sauf indication contraire, les données sur les caractéristiques des quartiers proviennent du Recensement de la population.

Onze caractéristiques ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des données et de la revue de la littérature : population de nuit; population de jour; achalandage des stations de métro; activité commerciale; mobilité résidentielle; quartier central; accès aux ressources; vulnérabilité économique; bars; immigration; et affaires criminelles chez les adultes. Elles représentent les deux concepts les plus évoqués dans la littérature, soit **les opportunités criminelles et le contrôle social**.

Opportunités criminelles

Les opportunités criminelles désignent les concentrations spatiales et temporelles des victimes et des criminels potentiels (Cohen et Felson, 1979). Les déplacements quotidiens des personnes et les structures commerciales et résidentielles font en sorte que les affaires criminelles seront plus nombreuses là où se concentrent les opportunités. Par exemple, les centres commerciaux et les résidences privées contiennent de nombreux biens à voler, alors que les carrefours des réseaux de transport rendent certains endroits plus accessibles.

La présence de personnes dans un quartier augmente le nombre de crimes qui peut y être commis. Afin de prendre en compte cette réalité, on utilise dans la présente étude les chiffres des populations de nuit et de jour selon le quartier. D'une part, la **population de nuit** est composée des jeunes de 5 à 17 ans qui habitent dans le SR et des personnes de 18 ans et plus pour ce qui est des modèles concernant la criminalité chez les adultes. D'autre part, la **population de jour** comprend les jeunes de 5 à 17 ans qui ont fréquenté une école du SR en 2006-2007 selon les données fournies par le ministère de l'Éducation et la population qui travaille dans le SR pour les modèles sur la criminalité chez les adultes⁷.

L'**achalandage des stations de métro** représente le nombre de personnes qui ont transité par les stations de métro du SR en 2007, selon les données rendues publiques par la Toronto Transit Commission. Il permet de compléter la mesure de la population ambiante en indiquant les SR qui rassemblent de vastes mouvements de population. Aussi, les stations de métro sont des endroits animés où les crimes peuvent passer inaperçus; ces endroits peuvent faciliter la fuite et sont facilement accessibles aux jeunes.

L'**activité commerciale** peut regrouper au même endroit plusieurs opportunités criminelles. Elle est mesurée par le nombre de travailleurs dans les domaines du commerce de détail, de l'hébergement et des services de restauration au sein du SR, selon les données du Recensement de 2006.

Contrôle social

Le contrôle social, de même que les concepts similaires de cohésion sociale et d'efficacité collective, désigne la capacité de la population locale à normaliser les comportements des personnes qui résident dans le SR, qui y travaillent ou qui le traversent (Sampson et Raudenbush, 1999). Depuis les travaux fondateurs associés à l'école de Chicago (Park et Burgess, 1925; Shaw et McKay, 1942), la nature urbaine des quartiers a été liée à un mode de vie précis. En effet, les résidents des quartiers centraux des grandes agglomérations vivent dans un environnement animé, où se croisent de nombreux étrangers qui y viennent pour diverses raisons. Ces conditions influeraient sur les relations sociales, qui deviendraient plus anonymes et individualistes. En compromettant le développement de réseaux sociaux solides, de la cohésion sociale dans le quartier (Sampson et Morenoff, 2004) et de l'attachement au quartier, ces particularités favoriseraient la criminalité (Pain, 2000; Brown, Perkins et Brown, 2004).

7. On a utilisé la tranche d'âge de 5 à 17 ans afin de déterminer les populations de nuit et de jour en fonction de la présence d'enfants d'âge scolaire. Les jeunes de moins de 12 ans ne peuvent être inculpés d'une infraction criminelle, bien qu'une faible proportion (2 %) des affaires aient impliqué des jeunes de moins de 12 ans.

La **mobilité résidentielle** et le caractère central des quartiers résumant quant à eux les aspects urbanistiques des SR. Les SR à forte mobilité résidentielle comptent davantage de locataires et de personnes qui ont déménagé au cours de l'année précédente. À l'opposé, les SR à faible mobilité résidentielle sont caractérisés par un nombre important de résidents de longue date (plus de cinq ans) et de maisons individuelles non attenantes. Les **quartiers centraux** sont regroupés autour du centre-ville et comprennent généralement des bâtiments plus âgés. (Les concepts de mobilité résidentielle et de quartiers centraux, de même que les concepts d'accès aux ressources et de vulnérabilité économique qui sont décrits ci-dessous, ont été mesurés en tant que scores factoriels à partir d'une analyse factorielle. Pour plus de renseignements, voir « Analyse factorielle » à la section « Méthodes ».)

Il est généralement admis que le manque d'accès aux ressources socioéconomiques (comme l'éducation et le revenu) nuit à l'établissement du contrôle social de la criminalité par la population résidente (Forrest et Kearns, 2001; Sampson, Morenoff et Gannon-Rowley, 2002). De plus, le manque d'intégration au système économique et la stigmatisation qui en découle compromettent le respect des normes de conduite endossées par la société en général (Massey, 1996; Body-Gendrot, 2001; Forrest et Kearns, 2001; Bauder, 2002; Sampson, Morenoff et Gannon-Rowley, 2002).

Les résidents des SR où l'**accès aux ressources** est plus important montrent des niveaux d'éducation et de revenu plus élevés, alors que les familles monoparentales et les ménages à faible revenu sont plus nombreux dans les SR où l'accès aux ressources est moindre. Les SR où la **vulnérabilité économique** est grande comptent des proportions plus élevées de chômeurs, de ménages à faible revenu et de logements surpeuplés qui nécessitent des réparations majeures.

Le rôle de la présence de **bars** dans la criminalité a fait l'objet de plusieurs études. Celles-ci reposaient sur l'hypothèse selon laquelle la présence de bars pouvait avoir un effet sur les normes sociales dans le quartier (permettant plus de tolérance) ou pouvait attirer des consommateurs dans un milieu favorable à la criminalité avec violence (Treno et autres, 2007). Dans le présent rapport, les bars sont mesurés par le nombre de travailleurs dans les débits de boisson au sein du SR.

La plupart des travaux démontrant un lien entre l'**immigration** et la criminalité montrent qu'une hausse de l'immigration correspond à une baisse de la criminalité (Martinez, 2006). Dans le cas des jeunes immigrants à Toronto, des travaux de recherche laissent entendre que le fait qu'ils s'investissent davantage dans leur éducation se traduit par un plus grand engagement à se conformer, ce qui atténue leur participation à des activités illicites (Dinovitzer, Hagan et Levi, 2009). Dans la présente étude, l'immigration est représentée par la proportion de résidents du quartier ayant immigré au Canada entre 1997 et 2006, d'après les données du Recensement de 2006.

Enfin, plusieurs travaux ont porté sur les liens entre la délinquance chez les jeunes et l'exposition à la violence dans le quartier, à supposer que l'exposition à la violence pourrait avoir un impact sur la cohésion sociale et sur les attitudes et les normes qui sont importantes dans le quartier (Preski et Shelton, 2001; Lynch, 2003; Stein et autres, 2003; Spano et autres, 2009). Par conséquent, les **affaires criminelles chez les adultes** déclarées par la police et fondées sur les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité sont aussi incluses dans les modèles.

3.2 La criminalité chez les jeunes dans les endroits publics extérieurs

Au fur et à mesure que les enfants vieillissent, leur univers spatial s'agrandit et, à l'adolescence, il déborde généralement du lieu de résidence et de l'école pour inclure les autres endroits publics. Trop jeunes pour avoir leur propre logement, les adolescents profitent des lieux accessibles gratuitement pour socialiser.

En 2006, près de 2 500 affaires criminelles commises par les jeunes sont survenues dans un endroit public extérieur de Toronto. Plus de 1 500 (63 %) de ces affaires ont eu lieu dans la rue, alors que les autres ont été commises dans un parc (15 %), un parc de stationnement (13 %) ou une infrastructure de transport en commun (9 %).

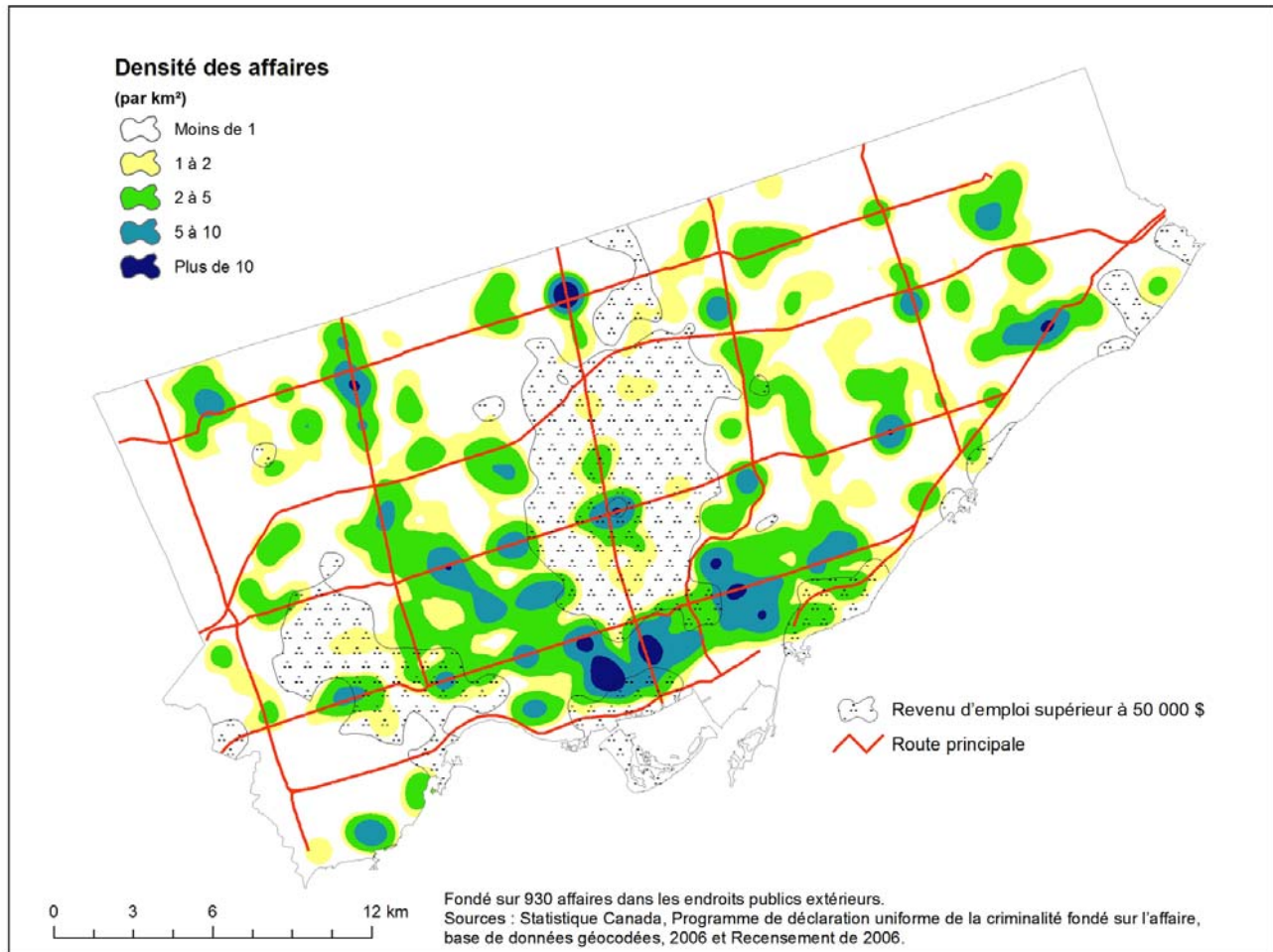
Parmi les 2 500 affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs, 1 149 comprenaient suffisamment d'information spatiale pour être localisées sur la carte et se voir attribuer un SR. L'information spatiale relative aux affaires survenues dans la rue étant moins précise, ces affaires étaient surreprésentées parmi celles qui n'ont pu être localisées (71 %). La moitié (51 %) des affaires qui n'ont pu être localisées comprenaient des infractions contre l'administration de la justice (le défaut de se conformer à une ordonnance, le défaut de comparaître, le manquement à une ordonnance de probation, etc.).

La répartition géographique des affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs (carte 1) est complexe et dépend de plusieurs facteurs. Certains points chauds correspondent aux alentours des centres commerciaux, alors que d'autres sont situés autour des stations de métro, particulièrement celles qui se

trouvent en bout de ligne, comme Finch, Don Mills et Kennedy. Ce type de point chaud avait aussi été observé à Montréal (Perreault, Savoie et Bédard, 2008).

Carte 1

Densité des affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs, Toronto, 2006



Les modèles multivariés montrent que les endroits extérieurs où les jeunes commettent davantage de crimes sont caractérisés par leurs opportunités criminelles et leur faible contrôle social (tableau 2, premier modèle). Plus précisément, les résultats donnent à penser que plus il y a de jeunes qui vivent dans le quartier, plus le nombre d'affaires criminelles chez les jeunes qui ont été déclarées par la police est élevé. D'autres lieux qui attirent des jeunes, comme les stations de métro et les zones commerciales, sont aussi associés à la criminalité chez les jeunes.

Tableau 2

Affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs et déclarées par la police, modèles de régression, Toronto, 2006

Caractéristiques des quartiers	Affaires criminelles chez les jeunes ¹		Affaires criminelles chez les adultes ²
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	coefficients de régression (b)		
Population de nuit ³	0,17071***	0,15081***	0,17409***
Population de jour ⁴	0,21369***
Achalandage des stations de métro	0,10838*
Activité commerciale	0,1901***	0,17989***	...
Présence de bars	0,16508***	...	0,3787***
Immigration	-0,18994***
Mobilité résidentielle	0,17499***
Quartiers centraux	0,15187***	0,09553*	0,17749***
Vulnérabilité économique	0,17965***	0,12392**	0,21514***
Accès aux ressources	-0,19302***	-0,14908***	-0,1119**
Affaires criminelles chez les adultes ²	x	0,28921***	x
	r ²		
Pouvoir explicatif	0,17	0,20	0,43

... n'ayant pas lieu de figurer (variables exclues du modèle parce qu'elles ne sont pas significatives [$p < 0,05$])

* Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,05$

** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,01$

*** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,001$

1. Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

2. Affaires dans lesquelles tous les auteurs présumés étaient âgés de 18 ans et plus.

3. Population de 5 à 17 ans résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

4. Population de 5 à 17 ans fréquentant une école du secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus travaillant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

Note(s) : Les modèles 1 et 2 testent les associations entre les affaires criminelles chez les jeunes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes). Les affaires criminelles chez les adultes sont exclues du modèle 1 mais elles sont incluses dans le modèle 2. Le modèle 3 teste les associations entre les affaires criminelles chez les adultes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes).

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Les jeunes ont un accès facile aux quartiers centraux, surtout grâce au transport en commun. Ces quartiers attirent donc plusieurs jeunes qui viennent y magasiner, passer le temps et se divertir. La présence de ces jeunes augmente la possibilité qu'ils y commettent un crime (tableau 2).

Par ailleurs, les endroits publics extérieurs qui sont situés près des bars, dans les quartiers dont la population est vulnérable et dans les quartiers dont la population n'a qu'un accès limité aux ressources socioéconomiques sont aussi plus à risque de voir les jeunes y commettre des crimes. En fait, les affaires criminelles chez les jeunes sont moins nombreuses dans les quartiers dont les ménages ont des revenus élevés (carte 1).

Les endroits publics extérieurs où les jeunes commettent davantage de crimes sont aussi plus susceptibles d'être le lieu d'un nombre important de crimes perpétrés par des adultes (tableau 2, second modèle). Ce résultat donne à penser que les facteurs liés à la criminalité chez les jeunes dans les endroits publics sont semblables aux facteurs associés à la criminalité chez les adultes.

Comme dans le cas de la criminalité chez les jeunes, la criminalité chez les adultes dans les endroits publics extérieurs repose sur les activités quotidiennes et les lieux de fréquentation des contrevenants potentiels (tableau 2, troisième modèle). Ainsi, les endroits publics situés dans des quartiers à forte population ambiante (c.-à-d. une forte population résidentielle et un grand nombre de travailleurs) seront plus à risque. La criminalité chez les adultes semble toutefois être davantage influencée par les caractéristiques urbanistiques (quartiers centraux et mobilité résidentielle) et par la présence de bars.

Il est important de noter que les caractéristiques des quartiers, telles qu'elles sont incluses dans l'analyse multivariée de la présente étude, ne rendent compte que du cinquième de la répartition spatiale des crimes perpétrés par des jeunes dans les endroits publics extérieurs (tableau 2, second modèle). Il se peut que d'autres facteurs importants n'aient pas été pris en compte dans cette analyse en raison des limites des données.

3.3 La criminalité chez les jeunes dans les établissements commerciaux

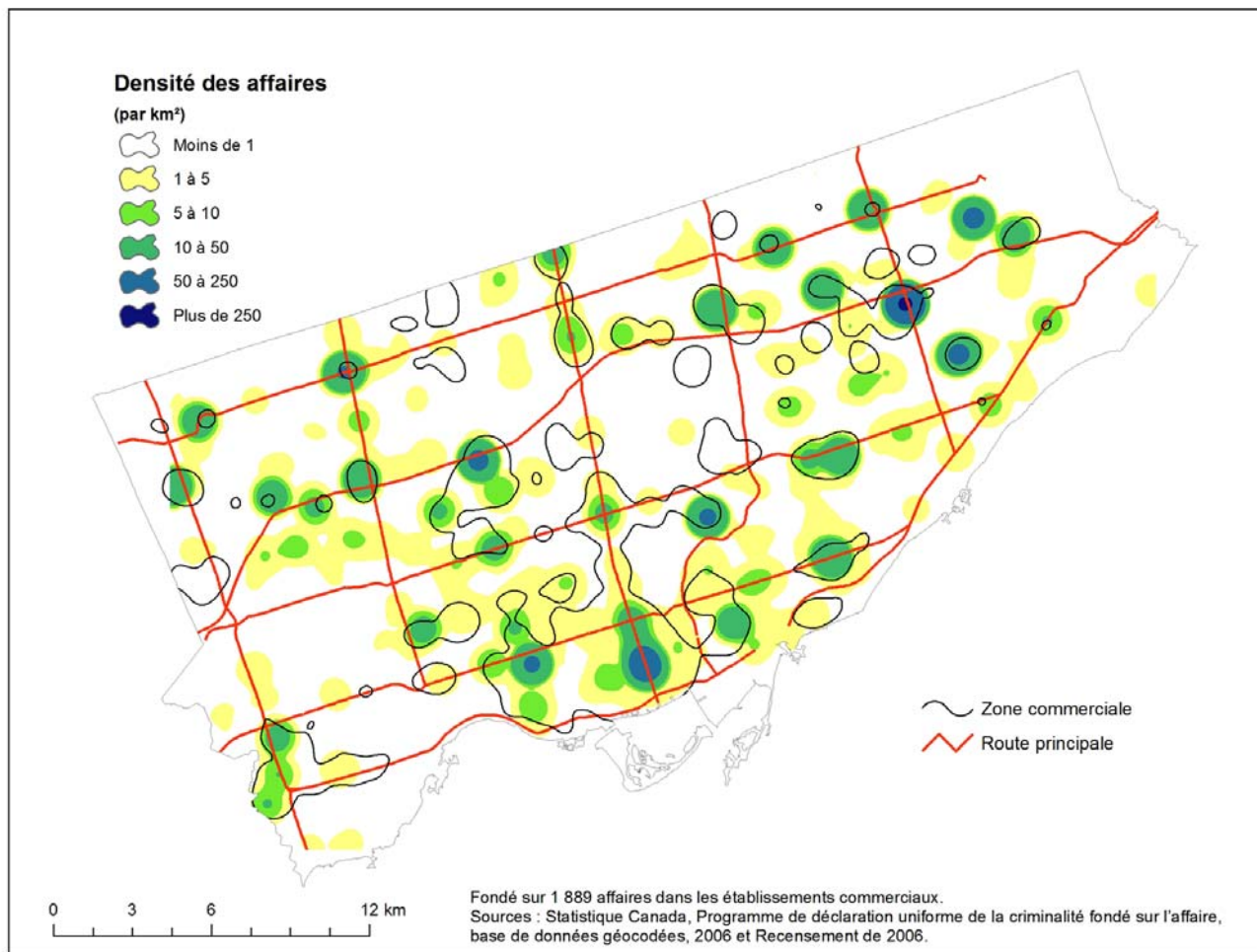
L'activité commerciale est, de façon générale, fortement associée à la criminalité, principalement aux crimes contre les biens (Perreault, Savoie et Bédard, 2008; Savoie, 2008; Charron, 2009). De fait, les établissements commerciaux offrent des opportunités criminelles claires, surtout pour les vols, mais aussi pour les méfaits, les vols qualifiés et les introductions par effraction. De plus, les zones commerciales rassemblent de grands nombres de personnes dont les interactions peuvent mener à des crimes violents (Charron, 2009).

En 2006, la police de Toronto a déclaré 2 377 affaires criminelles commises par des jeunes dans un établissement commercial, la grande majorité (73 %) ayant été des vols à l'étalage. Pour la plupart (87 %) de ces affaires, la base de données DUC comprenait suffisamment de renseignements pour permettre de les localiser sur la carte et de leur attribuer un SR.

Il apparaît clairement sur la carte 2 que la répartition géographique des crimes commis par des jeunes dans les établissements commerciaux concorde fortement avec la répartition géographique de l'activité commerciale dans la ville de Toronto. En effet, la plupart des zones commerciales affichent une densité élevée de crimes, et la plupart des points chauds de la criminalité dans les établissements commerciaux se trouvent dans une zone commerciale.

Carte 2

Densité des affaires criminelles commises par des jeunes dans les établissements commerciaux, Toronto, 2006



Certaines exceptions apparaissent cependant. Par exemple, il arrive que les jeunes commettent des crimes dans certains commerces de quartier, comme des restaurants et des dépanneurs qui sont situés dans des zones résidentielles, hors des zones de grande concentration commerciale. Ils commettent aussi moins de crimes dans les zones commerciales correspondant aux parcs industriels et aux magasins à grande surface, comparativement aux autres types de zones commerciales.

L'association entre l'activité commerciale et les affaires criminelles commises par des jeunes dans les établissements commerciaux ressort aussi du modèle multivarié (tableau 3). L'activité commerciale est la seule caractéristique des quartiers qui était associée aux affaires criminelles commises par des jeunes dans les commerces (tableau 3, premier modèle). Le fait que l'activité commerciale n'explique pas toute l'organisation spatiale de la criminalité chez les jeunes dans les établissements commerciaux signifie que certains d'entre eux sont plus ciblés que d'autres.

Tableau 3

Affaires criminelles commises par des jeunes dans les établissements commerciaux et déclarées par la police, modèles de régression, Toronto, 2006

Caractéristiques des quartiers	Affaires criminelles chez les jeunes ¹		Affaires criminelles chez les adultes ²
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
coefficients de régression (b)			
Population de nuit ³
Population de jour ⁴	...	0,05094*	...
Achalandage des stations de métro	...	-0,1242***	0,09253**
Activité commerciale	0,49292***	-0,19293***	0,71232***
Immigration
Mobilité résidentielle
Quartiers centraux	...	-0,0701**	...
Vulnérabilité économique	0,0595*
Accès aux ressources
Affaires criminelles chez les adultes ²	x	0,97853***	x
r^2			
Pouvoir explicatif	0,24	0,66	0,57

... n'ayant pas lieu de figurer (variables exclues du modèle parce qu'elles ne sont pas significatives [$p < 0,05$])

* Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,05$

** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,01$

*** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,001$

1. Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

2. Affaires dans lesquelles tous les auteurs présumés étaient âgés de 18 ans et plus.

3. Population de 5 à 17 ans résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

4. Population de 5 à 17 ans fréquentant une école du secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus travaillant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

Note(s) : Les modèles 1 et 2 testent les associations entre les affaires criminelles chez les jeunes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes). Les affaires criminelles chez les adultes sont exclues du modèle 1 mais elles sont incluses dans le modèle 2. Le modèle 3 teste les associations entre les affaires criminelles chez les adultes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes).

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Les résultats du second modèle montrent que le nombre d'affaires criminelles commises par des adultes dans les établissements commerciaux est fortement lié au nombre d'affaires criminelles perpétrées par des jeunes dans ces mêmes établissements. Il apparaît donc que les établissements commerciaux les plus à risque de criminalité chez les jeunes sont aussi à risque de criminalité chez les adultes.

Malgré les importantes similitudes entre la criminalité chez les jeunes et la criminalité chez les adultes dans les établissements commerciaux, certaines différences ressortent (tableau 3, troisième modèle). Les affaires criminelles chez les jeunes sont légèrement plus nombreuses dans des commerces situés à proximité des écoles fréquentées par les jeunes de 12 à 17 ans, probablement parce que ces endroits sont plus accessibles aux jeunes. Aussi, par rapport aux adultes, il semble que les jeunes commettent davantage leurs délits dans des commerces qui sont éloignés des stations de métro, qui sont situés dans des quartiers périphériques et qui se trouvent dans des zones commerciales de moindre envergure.

Ces résultats pourraient signifier que les jeunes tendent à commettre plus de crimes dans les petits commerces de détail situés dans les secteurs résidentiels. Toutefois, plus d'information serait nécessaire pour comprendre quels sont les facteurs qui représentent un risque de criminalité pour les établissements commerciaux. Les résultats d'une étude précédente sur la criminalité dans la ville de Toronto donnent à penser que les commerces de type grande surface sont davantage protégés que les autres (Charron, 2009). D'autres facteurs, comme les services offerts, le type de marchandises vendues, les heures d'ouverture et la sécurité privée, peuvent également jouer un rôle.

3.4 La criminalité chez les jeunes dans les résidences privées

L'analyse des crimes dans les résidences privées porte sur le lieu de l'affaire, qui peut comprendre la résidence de l'auteur présumé, de la victime ou d'une autre personne⁸. La base de données sur les crimes déclarés par la police ne comprend pas de renseignements permettant de distinguer cet aspect.

En 2006, la police de Toronto a déclaré 1 230 affaires commises par des jeunes dans une résidence privée. Ce service a indiqué que près de la moitié (46 %) d'entre celles-ci étaient survenues dans une maison unifamiliale, la moitié (50 %), dans une unité d'habitation et le reste, dans une structure sur une propriété privée, comme une remise ou un garage séparé. Selon les données du recensement, les unités d'habitation sont caractérisées par davantage de locataires, de ménages à faible revenu et de logements surpeuplés (tableau 4). (D'après les définitions du Programme DUC 2, la principale différence entre une maison unifamiliale et une unité d'habitation réside dans le fait que la maison a une entrée donnant sur l'extérieur.)

Tableau 4
Certaines caractéristiques des ménages et des logements, selon le type de logement, Toronto, 2006

Caractéristiques	Type de logement	
	Maison unifamiliale	Unité d'habitation
	nombre	
Résidents	1 194 170	1 272 995
	pourcentage	
Locataires	10	67
Ménages à faible revenu	14	35
Logements surpeuplés	5	14

Note(s) : Les comptes ont été arrondis à un multiple de 5 selon les lignes directrices relatives à la confidentialité des données du recensement. Les pourcentages ont été arrondis.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Les types de crimes commis par des jeunes dans les maisons diffèrent de ceux perpétrés dans les unités d'habitation. Les maisons sont plus accessibles que les unités d'habitation (dont l'entrée ne donne pas directement sur la rue). Ainsi, les maisons étaient le lieu de 62 % des crimes contre les biens, notamment des introductions par effraction, des vols et des méfaits, ayant été commis par des jeunes dans les résidences privées (tableau 5). Les unités d'habitation étaient l'endroit où sont survenus 59 % des crimes violents commis par des jeunes dans les résidences privées.

8. Le quartier de résidence du jeune auteur présumé fait l'objet d'un examen à la section « Où vivent les jeunes auteurs présumés? » dans le présent rapport.

Tableau 5

Affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées et déclarées par la police, selon le type de logement, Toronto, 2006

Type d'infraction	Type de logement			
	Maison unifamiliale	Unité d'habitation	Maison unifamiliale	Unité d'habitation
	nombre		pourcentage	
Crimes violents				
Vols qualifiés ¹	12	36	25	75
Voies de fait majeures (niveaux 2 et 3) ¹	54	71	43	57
Voies de fait simples (niveau 1) ¹	117	122	49	51
Menaces ¹	70	97	42	58
Total des crimes violents commis par des jeunes ²	211	303	41	59
Crimes contre les biens				
Introductions par effraction ¹	107	56	66	34
Vols ¹	45	38	54	46
Méfaits ¹	60	55	53	47
Total des crimes contre les biens commis par des jeunes ²	217	134	62	38
Total des affaires criminelles chez les jeunes ³	564	615	48	52

1. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.

2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.

3. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire. Comprend les crimes violents, les crimes contre les biens, les autres infractions au *Code criminel* (p. ex. le défaut de se conformer à certaines conditions, la possession d'armes) et les infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (p. ex. la possession de cannabis). Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage (environ 2 %) de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

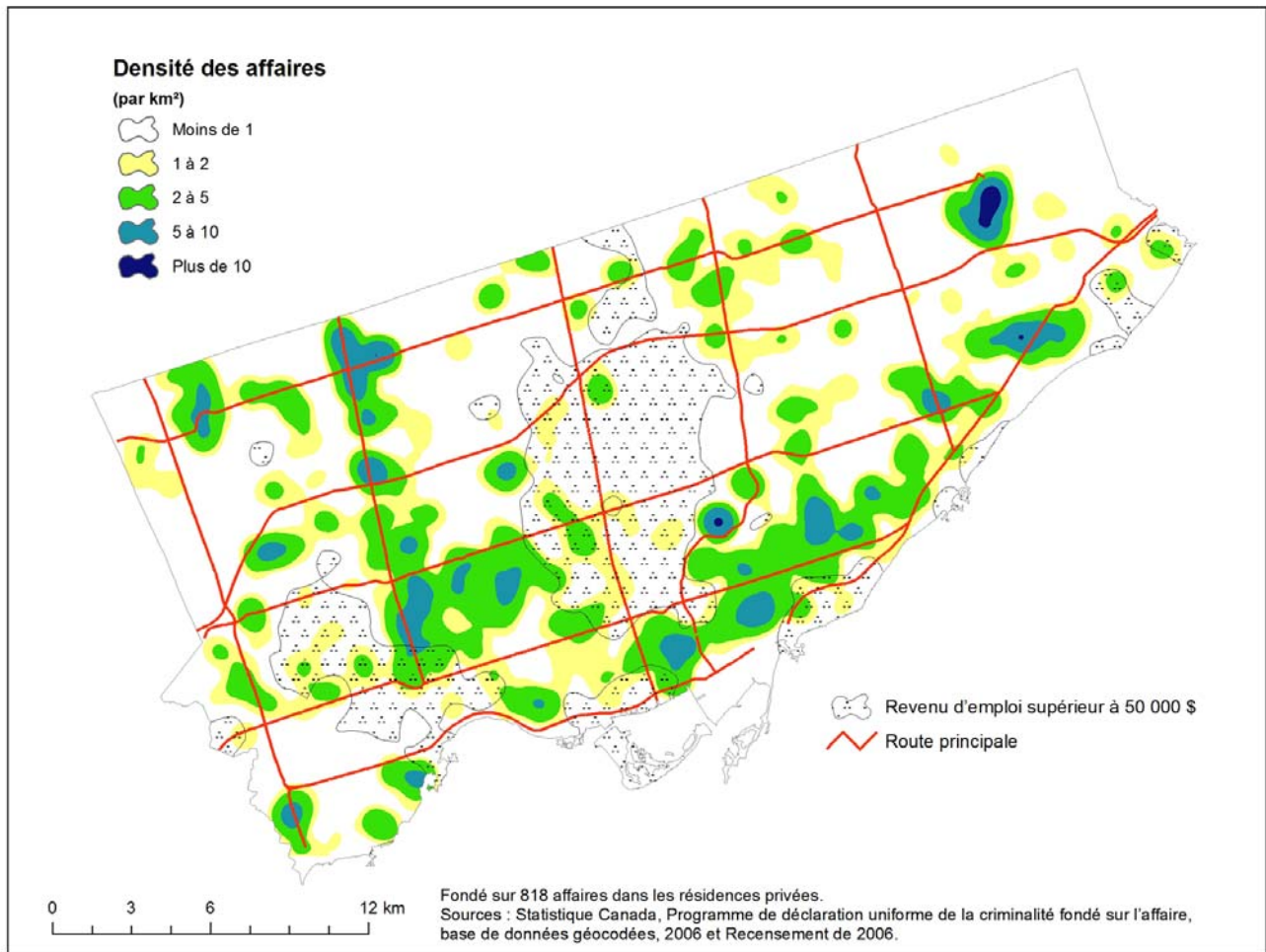
Note(s) : Représente le nombre d'affaires et non le nombre d'auteurs présumés. Les pourcentages ont été arrondis.

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Les deux tiers (66 %) des affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées et déclarées par la police ont pu être localisées et attribuées à un SR (carte 3). Règle générale, ces affaires tendent à se concentrer dans les mêmes quartiers que les affaires criminelles perpétrées par des jeunes dans les endroits publics extérieurs (carte 1). Certaines différences ressortent néanmoins. Principalement, les affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées sont moins nombreuses dans les quartiers centraux que les affaires criminelles perpétrées par des jeunes dans les endroits publics extérieurs.

Carte 3

Densité des affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées, Toronto, 2006



Cette différence ressort également des modèles multivariés (tableau 6, premier modèle). En effet, les quartiers centraux ne sont pas statistiquement associés au nombre d'affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées.

Tableau 6
Affaires criminelles commises par des jeunes dans les résidences privées et déclarées par la police, modèles de régression, Toronto, 2006

Caractéristiques des quartiers	Affaires criminelles chez les jeunes ¹		Affaires criminelles chez les adultes ²
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	coefficients de régression (b)		
Population de nuit ³	0,28584***	0,24106***	0,49366***
Population de jour ⁴	0,09175*
Achalandage des stations de métro	-0,08364*
Activité commerciale
Présence de bars
Immigration	-0,17113**	-0,13786**	-0,23489***
Mobilité résidentielle	0,13207**
Quartiers centraux	0,19631***
Vulnérabilité économique	0,241***	0,16955**	0,43103***
Accès aux ressources	-0,2421***	-0,18911***	-0,40265***
Affaires criminelles chez les adultes ²	x	0,16513***	x
	r ²		
Pouvoir explicatif	0,19	0,20	0,53

... n'ayant pas lieu de figurer (variables exclues du modèle parce qu'elles ne sont pas significatives [$p < 0,05$])

* Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,05$

** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,01$

*** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,001$

1. Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

2. Affaires dans lesquelles tous les auteurs présumés étaient âgés de 18 ans et plus.

3. Population de 5 à 17 ans résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus résidant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

4. Population de 5 à 17 ans fréquentant une école du secteur de recensement pour la criminalité chez les jeunes. Population de 18 ans et plus travaillant dans le secteur de recensement pour la criminalité chez les adultes.

Note(s) : Les modèles 1 et 2 testent les associations entre les affaires criminelles chez les jeunes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes). Les affaires criminelles chez les adultes sont exclues du modèle 1 mais elles sont incluses dans le modèle 2. Le modèle 3 teste les associations entre les affaires criminelles chez les adultes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes).

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Les crimes commis par des jeunes dans les résidences privées sont déclarés en plus grand nombre dans les quartiers qui comptent plus de jeunes résidents. Il se peut que cette association soit liée au fait que plusieurs de ces crimes sont commis dans la résidence du jeune auteur présumé, dans la résidence d'une victime (48 % des victimes des jeunes auteurs présumés dans les résidences privées étaient elles-mêmes des jeunes) ou dans la résidence d'un ami ou d'une amie du jeune. Malgré tout, le nombre de jeunes qui habitent le quartier ne rend que partiellement compte des concentrations spatiales de crimes commis par des jeunes dans les résidences privées.

Une proportion plus élevée d'immigrants récents dans le quartier ainsi que le plus grand accès des résidents aux ressources socioéconomiques sont liés à un moins grand nombre d'affaires criminelles chez les jeunes. Par ailleurs, une plus grande vulnérabilité économique des résidents est associée à un plus grand nombre d'affaires criminelles perpétrées par des jeunes dans les résidences privées.

Les quartiers qui comptent davantage de crimes commis par des adultes dans les résidences privées sont aussi ceux qui comptent le plus de crimes perpétrés par des jeunes (tableau 6, second modèle). Cette association peut être liée à l'exposition à la violence et à l'affaiblissement du contrôle social qui en découle.

Les caractéristiques des quartiers incluses dans cette étude ont beaucoup plus de répercussions sur les affaires criminelles commises par des adultes dans les résidences privées que sur les crimes perpétrés par des jeunes. En effet, elles rendent compte de plus de la moitié de la répartition spatiale des crimes commis par des adultes mais d'à peine le cinquième de ceux commis par des jeunes (tableau 6, premier et troisième modèles). Bien qu'elle soit relativement petite, la proportion de la criminalité chez les jeunes qui est expliquée par les modèles est semblable

à celle observée chez les jeunes vivant à Montréal (Perreault, Savoie et Bédard, 2008). Cela n'indique pas que les associations statistiques observées ne sont pas significatives, mais plutôt que beaucoup d'autres facteurs pourraient influencer sur les lieux où les jeunes commettent leurs crimes.

3.5 La criminalité chez les jeunes dans les écoles

L'école occupe une place importante dans la vie de la plupart des jeunes, ne serait-ce que parce qu'ils y passent beaucoup de temps. L'engagement à l'égard des études et la performance scolaire sont souvent mis en relation avec les comportements de délinquance (Fitzgerald, 2003, 2010), et le milieu scolaire peut constituer un facteur de protection pour les jeunes à risque de délinquance. Dans une étude portant sur les comportements de délinquance autodéclarés à Toronto, on a constaté que le risque de délinquance était réduit chez les élèves qui fréquentaient des écoles affichant des niveaux supérieurs d'attachement des élèves à leur école (peu importe si les élèves étaient attachés à leur école ou l'aimaient), d'engagement des enseignants et d'activités parascolaires à l'école (Fitzgerald, 2009). À l'opposé, les écoles présentant des niveaux supérieurs de dommage, de vandalisme et de comportements posant problème, tels que les vols, les bagarres et la consommation de drogue, favorisaient ce risque. Par contre, la même étude a révélé que les caractéristiques du quartier de l'école n'avaient aucune répercussion sur la délinquance des jeunes fréquentant cette école.

En 2006, la police a déclaré 883 affaires criminelles commises par les jeunes sur les lieux d'une école à Toronto. Les données du ministère de l'Éducation indiquent qu'il y avait plus de 165 000 élèves de 12 à 17 ans qui étaient inscrits dans les écoles de Toronto en 2006-2007, ce qui donne 1 affaire criminelle commise par les jeunes et déclarée par la police pour 187 élèves de 12 à 17 ans.

Parmi les 883 affaires criminelles commises par des jeunes dans les écoles et déclarées par la police, les deux tiers (585) ont eu lieu durant les activités surveillées. Lorsqu'on examine les données sur les crimes violents dans les écoles, on constate que près de 7 affaires déclarées par la police sur 10 (69 %) sont survenues durant les activités surveillées (tableau 7). En fait, seuls les vols qualifiés, les introductions par effraction et les méfaits étaient plus nombreux à avoir été commis en dehors des activités surveillées.

Tableau 7
Affaires criminelles commises par des jeunes à l'école et déclarées par la police, Toronto, 2006

Type d'infraction	Lieu			
	Durant les activités surveillées		Hors des activités surveillées	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents				
Vols qualifiés ¹	41	48	45	52
Voies de fait majeures (niveaux 2 et 3) ¹	75	69	34	31
Voies de fait simples (niveau 1) ¹	197	68	92	32
Menaces ¹	122	77	37	23
Total des crimes violents commis par des jeunes ²	399	69	183	31
Crimes contre les biens				
Introductions par effraction ¹	4	14	25	86
Vols ¹	41	79	11	21
Méfaits ¹	25	45	31	55
Total des crimes contre les biens commis par des jeunes ²	62	52	58	48
Total des affaires criminelles chez les jeunes ³	585	66	298	34

1. Comprend toutes les infractions consignées dans chaque affaire.

2. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire.

3. Comprend seulement l'infraction la plus grave dans chaque affaire. Comprend les crimes violents, les crimes contre les biens, les autres infractions au *Code criminel* (p. ex. le défaut de se conformer à certaines conditions, la possession d'armes) et les infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (p. ex. la possession de cannabis). Affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage (environ 2 %) de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

Note(s) : Représente le nombre d'affaires et non le nombre d'auteurs présumés. Les pourcentages ont été arrondis.

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

Le plus grand nombre de crimes violents commis durant les heures de cours pourrait être attribuable au fait que les jeunes sont regroupés à l'école en grand nombre et y interagissent beaucoup. De plus, il se peut que les crimes violents se produisant durant les activités surveillées soient plus susceptibles d'être signalés à la police. À l'opposé, les infractions nécessitant plus de discrétion (les introductions par effraction et les méfaits) étaient plus nombreuses à survenir en dehors des activités surveillées.

Il a été démontré que, à Toronto, le risque de délinquance varie sensiblement d'une école à l'autre (Fitzgerald, 2009). Malheureusement, comme l'information géographique concernant les crimes dans les écoles n'a permis d'en localiser que 300, il n'a pas été possible d'analyser la répartition spatiale des crimes déclarés par la police dans les écoles de Toronto.

Encadré 2

Où vivent les jeunes auteurs présumés?

Les analyses précédentes portent toutes sur les lieux des affaires criminelles commises par les jeunes et elles renseignent sur les éléments contextuels qui sont liés au lieu d'une affaire. En analysant les caractéristiques des quartiers où vivent les jeunes auteurs présumés, on s'intéresse davantage à l'environnement dans lequel les jeunes évoluent. Cette analyse porte sur les caractéristiques des quartiers où vivent les jeunes auteurs présumés de crimes afin de mieux comprendre le lien qui pourrait exister entre les caractéristiques des quartiers et les taux de jeunes auteurs présumés. Les analyses des quartiers où vivent les jeunes sont fondées sur des données agrégées à l'échelon du quartier, qui ont été fournies par le Service de police de Toronto.

Les caractéristiques des quartiers sont tirées du Recensement de la population de 2006. Le recensement est mené par Statistique Canada tous les cinq ans, et au moment où la présente étude a été réalisée, l'année la plus récente pour laquelle on disposait de données du recensement était 2006. Aux fins de comparabilité, le présent rapport repose sur les données de la police pour 2006. Les données sur l'effectif scolaire, qui ont été fournies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, portent sur l'année scolaire 2006-2007, alors que les données sur l'achalandage des stations de métro, rendues publiques par la Toronto Transit Commission, concernent l'année 2007.

À l'aide des données policières, il a été possible de localiser le quartier de résidence de 7 893 (17 %) jeunes auteurs présumés de crimes survenus à Toronto en 2006⁹. Cependant, il y a lieu de croire que certains jeunes commettent un nombre disproportionné de crimes. Selon les auteurs Carrington et Schulenberg (2004), 9 % des jeunes personnes arrêtées en 2001 avaient eu plus de cinq contacts antérieurs avec la police. Par ailleurs, 91 % des actes de délinquance déclarés par les jeunes de Toronto eux-mêmes en 2006 ont été le fait de moins de la moitié des délinquants ayant fait de telles déclarations (Savoie, 2007). Dans la présente étude, il n'a pas été possible d'identifier les jeunes ayant eu plus d'un contact avec la police.

Comme dans le cas des affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs et les résidences privées (cartes 1 et 3), les taux de jeunes auteurs présumés sont supérieurs dans certaines zones caractérisées par des revenus des résidents qui sont moindres, et ils sont inférieurs dans les quartiers dont les résidents affichent des revenus élevés (carte 4).

Les résultats des modèles de régression montrent que les caractéristiques des quartiers dans lesquels vivent les jeunes sont davantage associées aux taux de jeunes auteurs présumés (tableau 8) que ne le sont les caractéristiques des lieux où ils commettent des crimes (tableaux 2, 3 et 6). Ces résultats donnent à penser que les caractéristiques des quartiers ont plus d'influence sur les risques des jeunes résidents de devenir des auteurs présumés de crimes qu'elles ne l'ont sur le lieu des affaires criminelles chez les jeunes.

Plus précisément, il apparaît que les jeunes vivant dans les quartiers à forte mobilité résidentielle et vulnérabilité économique sont plus à risque d'être des auteurs présumés de crimes (tableau 8, premier modèle). À l'opposé, le risque est moindre dans les quartiers à forte proportion d'immigrants et les secteurs où les résidents ont un plus grand accès aux ressources socioéconomiques.

Les affaires criminelles commises par les adultes dans le quartier ont aussi des répercussions significatives sur le taux de jeunes auteurs présumés (tableau 8, second modèle). Ce résultat laisse entendre que l'exposition à la criminalité ou à la violence dans un quartier peut accroître le risque de délinquance chez les jeunes.

Les caractéristiques des quartiers associées au taux d'auteurs présumés adultes (tableau 8, troisième modèle) sont très similaires à celles qui sont liées au taux de jeunes auteurs présumés (tableau 8, premier modèle). Les modèles multivariés (tableaux 2, 3, 6 et 8) montrent que les caractéristiques des quartiers sont plus fortement associées aux lieux où vivent les jeunes auteurs présumés qu'aux lieux où ils commettent leurs crimes.

9. Le Service de police de Toronto a fourni le nombre total de jeunes auteurs présumés d'un crime selon l'aire de diffusion (c.-à-d. le quartier) de leur résidence. Il n'a fourni aucune adresse véritable des jeunes auteurs présumés.

Tableau 8
Taux de jeunes auteurs présumés, modèles de régression, Toronto, 2006

Caractéristiques des quartiers	Taux de jeunes auteurs présumés ¹		Taux d'auteurs présumés adultes ²
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	coefficients de régression (b)		
Immigration	-0,54824***	-0,41578***	-0,43231***
Mobilité résidentielle	0,17712**	...	0,26475***
Quartiers centraux	-0,10306*	-0,08944*	0,12515**
Vulnérabilité économique	0,65784***	0,6383***	0,53108***
Accès aux ressources	-0,3651***	-0,32044***	-0,5166***
Affaires criminelles chez les adultes ²	x	0,15167**	x
	r ²		
Pouvoir explicatif	0,48	0,51	0,66

... n'ayant pas lieu de figurer (variables exclues du modèle parce qu'elles ne sont pas significatives [$p < 0,05$])

* Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,05$

** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,01$

*** Valeur significativement associée à la variable dépendante $p < 0,001$

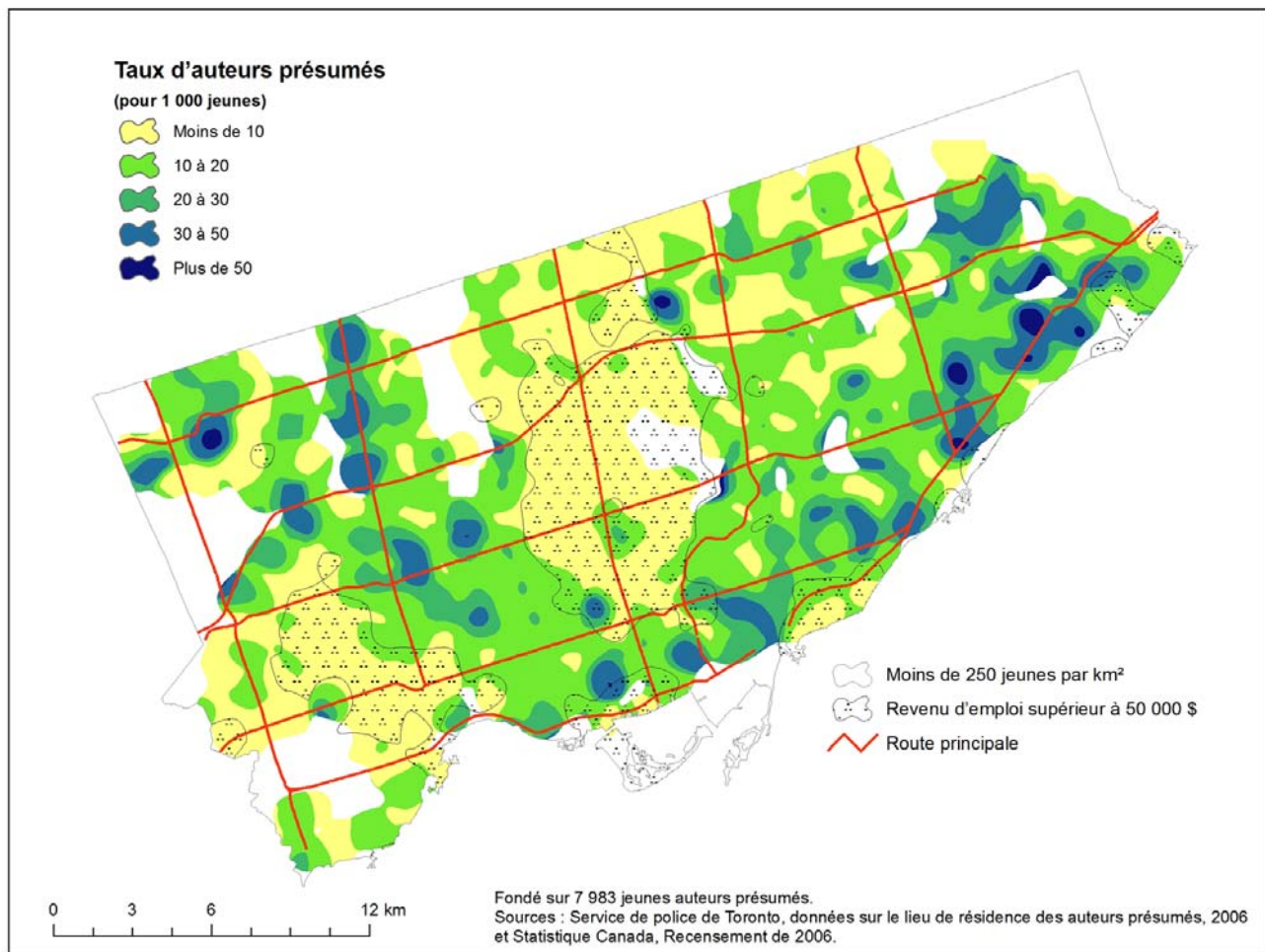
1. Auteurs présumés âgés de 12 à 17 ans. Comprend un petit pourcentage de jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans.

2. Auteurs présumés âgés de 18 ans et plus.

Note(s) : Les modèles 1 et 2 testent les associations entre le taux de jeunes auteurs présumés (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes). Le taux d'auteurs présumés adultes est exclu du modèle 1 mais il est inclus dans le modèle 2. Le modèle 3 teste les associations entre le taux d'auteurs présumés adultes (variable dépendante) et les caractéristiques des quartiers (variables indépendantes).

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de 2006; Service de police de Toronto, données sur le lieu de résidence des auteurs présumés.

Carte 4
Taux de jeunes auteurs présumés, Toronto, 2006



4 Discussion

La présente étude vise à mieux comprendre la façon dont la criminalité chez les jeunes se répartit dans la ville de Toronto et, plus particulièrement, quelles sont les caractéristiques des quartiers qui lui sont les plus fortement associées.

Les résultats révèlent que près du tiers des affaires criminelles commises par les jeunes sont survenues dans un établissement commercial. La plupart étaient des infractions sans violence et près des trois quarts (73 %) étaient des vols à l'étalage. Comme dans le cas des affaires criminelles chez les adultes, les affaires criminelles commises par des jeunes dans les établissements commerciaux étaient surtout concentrées dans les zones commerciales. Cependant, les résultats laissent entendre que certains autres établissements commerciaux, comme les établissements dans les quartiers résidentiels et ceux près des écoles, étaient plus à risque que d'autres.

Les affaires commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs étaient plus nombreuses près des lieux fréquentés par les jeunes, comme les établissements commerciaux, les lieux de résidence et les infrastructures de transport en commun.

Les affaires criminelles commises par des jeunes dans les endroits publics extérieurs et les résidences privées étaient plus nombreuses dans les quartiers dont l'accès aux ressources socioéconomiques était moindre, ce facteur étant lié au faible contrôle social. Le contrôle social peut être défini comme la capacité de la communauté locale à contrôler les comportements délinquants (Shaw et McKay, 1942; Sampson et Groves, 1989; Sampson et Raudenbush, 1999). Selon ces auteurs, le contrôle social serait moins efficace là où la population locale doit faire face à une situation économique difficile (chômage, faible revenu et problèmes de logement) et a un accès limité aux ressources socioéconomiques (faibles niveaux de scolarité et de revenu).

Selon la police, relativement peu d'affaires criminelles impliquant des jeunes sont commises à l'école. En fait, 12 % des affaires criminelles chez les jeunes ont été perpétrées sur le terrain d'une école, les deux tiers s'étant produites durant les activités surveillées. En raison du petit nombre d'affaires criminelles commises par des jeunes dans les écoles, il a été impossible d'évaluer les répercussions des caractéristiques des quartiers sur les crimes perpétrés par des jeunes dans les écoles.

Dans l'ensemble, les résultats des analyses montrent que les caractéristiques des quartiers ne rendent compte que d'une faible partie de la répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes. Toutefois, les caractéristiques des quartiers où vivaient ces jeunes, en particulier celles associées au contrôle social, jouaient un rôle plus important dans l'explication des taux de jeunes auteurs présumés de crimes.

Les caractéristiques des quartiers étaient plus étroitement liées aux taux de jeunes auteurs présumés parmi leurs résidents qu'aux taux d'affaires criminelles commises par les jeunes. Autrement dit, le quartier a plus d'influence sur le risque qu'ont ses jeunes résidents de commettre une affaire criminelle déclarée par la police (dans le quartier ou ailleurs) qu'il en a sur le nombre d'affaires criminelles que les jeunes commettent sur son territoire. Les taux d'auteurs présumés étaient plus élevés dans les quartiers à forte mobilité résidentielle et là où la population locale était vulnérable sur le plan économique.

La vulnérabilité économique avait la plus forte incidence sur les taux de jeunes auteurs présumés, ces taux étant moindres dans les endroits où la population locale avait un meilleur accès aux ressources socioéconomiques. Cela pourrait laisser entrevoir que le fait de vivre dans un quartier caractérisé par l'insécurité économique augmente les risques de criminalité chez les jeunes.

L'immigration s'est révélée être un facteur de protection contre la criminalité et la délinquance au lieu de résidence. À l'instar des constatations semblables dans d'autres études, ce résultat pourrait porter à croire que les quartiers à forte proportion d'immigrants sont caractérisés par un plus grand contrôle social (Martinez, 2006).

Ces associations statistiques laissent entendre que le quartier dans lequel vivent les jeunes influe sur leurs comportements criminels. Pour plusieurs raisons, les habitants de certains quartiers seraient moins enclins à faire respecter les normes sociales et à les inculquer aux enfants du quartier. Par ailleurs, d'autres travaux de recherche donnent à penser que les jeunes vivant dans des quartiers qui affichent des taux élevés de crimes violents seraient marqués par la violence dont ils auraient été témoins ou victimes et seraient soumis aux influences des attitudes violentes de certains habitants du quartier (Preski et Shelton, 2001; Lynch, 2003; Stein et autres, 2003; Spano, Vazsonyi et Bolland, 2009).

Néanmoins, les résultats des analyses montrent que les quartiers dans lesquels vivent les jeunes auteurs présumés ne représentent qu'une faible proportion des lieux où se produisent les crimes commis par des jeunes, ce qui indique que la proximité du quartier de résidence n'est qu'un des facteurs dont il faut tenir compte. Ces résultats concordent avec ceux de Savoie, Bédard et Collins (2006), qui ont constaté que dans le cas des jeunes de 12 à 17 ans qui s'adonnaient à des activités criminelles à Montréal, la distance médiane entre leur lieu de résidence et le lieu du crime s'élevait à plus de deux kilomètres. Cette constatation nous rappelle que l'espace dans lequel évoluent les jeunes personnes dépasse de beaucoup leur quartier de résidence (Oberwittler, 2007). En outre, bien que les affaires criminelles chez les jeunes aient été légèrement plus fréquentes dans les établissements commerciaux situés près des écoles, la proximité d'une école n'avait aucun effet majeur sur la répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes dans les résidences privées et dans les endroits publics extérieurs.

Les résultats révèlent aussi que les caractéristiques des quartiers associées au lieu de résidence des jeunes auteurs présumés diffèrent subtilement de celles qui sont liées au lieu du crime. Il apparaît en effet que les quartiers

centraux voient davantage de criminalité dans les endroits publics, alors que le fort roulement de la population dans le quartier de résidence accroît le risque qu'un jeune soit identifié en tant qu'auteur présumé. D'autres travaux de recherche ont montré que l'anonymat des quartiers centraux et l'accessibilité à ces derniers favoriseraient les crimes dans les endroits extérieurs (Tittle et Grasmick, 2001; Wilcox et autres, 2004; Treno et autres, 2007), alors que la mobilité résidentielle et l'accès plus difficile à la propriété favoriseraient davantage les comportements de délinquance chez les personnes qui vivent dans ces conditions (Sampson et Morenoff, 2004; Pain, 2000; Brown, Perkins et Brown, 2004).

Les mécanismes qui expliquent le lien entre le quartier et la criminalité chez les jeunes sont complexes et difficiles à démontrer clairement au moyen de données statistiques limitées. Le manque de détails dans les données n'a pas permis de vérifier le sens des causalités ou la superposition des facteurs de risque. Néanmoins, les résultats de la présente étude viennent appuyer l'idée selon laquelle certaines conditions du quartier favoriseraient la criminalité chez les jeunes.

5 Méthodes

5.1 Sources de données

5.1.1 Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) sert à recueillir des données détaillées sur les diverses affaires criminelles signalées à la police, y compris les caractéristiques des affaires, des auteurs présumés et des victimes.

Dans ce programme, un maximum de quatre infractions peut être consigné dans la base de données pour une même affaire criminelle. Les infractions choisies sont classées selon leur degré de gravité, aspect lié à la peine maximale que prévoit le *Code criminel*.

Ce document porte sur la plupart des infractions au *Code criminel* et sur l'ensemble des infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, mais il exclut les infractions à d'autres lois fédérales et provinciales ainsi que les infractions aux règlements municipaux. Sont également exclues les infractions au *Code criminel* pour lesquelles il n'y a pas de modèle prévu de répartition spatiale ou de données permettant de les situer. Par exemple, le tribunal est normalement considéré comme le lieu des infractions contre l'administration de la justice, telles que la violation des conditions de la liberté sous caution ou de la probation et le défaut de comparaître. Pour ce qui est des appels téléphoniques harcelants ou menaçants, le lieu de l'affaire consigné est souvent le point de réception de l'appel, et pour la conduite avec facultés affaiblies, c'est le lieu de l'arrestation qui est probablement plus susceptible d'être consigné (p. ex. les arrestations pendant un barrage routier).

5.1.2 Service de police de Toronto — données sur le quartier des auteurs présumés

Les renseignements sur le quartier de résidence des auteurs présumés, agrégés à l'échelon de l'aire de diffusion¹⁰, ont été fournis par le Service de police de Toronto. Ce dernier n'a pas fourni l'adresse des auteurs présumés, mais plutôt le nombre total de jeunes auteurs présumés d'un crime, selon l'aire de diffusion (c.-à-d. le quartier) de leur résidence.

5.1.3 Recensement de la population

Le Recensement de la population contient des renseignements sur la population, les logements et les lieux de travail non seulement à l'échelle du Canada, mais à celles des provinces et territoires, et des régions plus petites, comme les villes ou leurs quartiers. Le recensement fournit également des données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques du pays.

10. L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable qui est formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les aires de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Les données socioéconomiques détaillées qui sont utilisées dans ce document proviennent du questionnaire complet du recensement destiné à un échantillon de 20 % des ménages. Statistique Canada mène le Recensement de la population tous les cinq ans, et les données les plus récentes remontent à 2006.

5.1.4 Ministère de l'Éducation de l'Ontario — données sur l'effectif scolaire

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a fourni les données sur l'effectif scolaire des écoles primaires et secondaires publiques qui relèvent des commissions scolaires de la ville de Toronto. Les données fournies comprenaient des détails sur l'âge et le sexe, et elles représentaient l'année scolaire 2006-2007.

5.1.5 Données sur l'achalandage des stations de métro

Les données sur l'achalandage des stations de métro ont été obtenues sur le site Web de la Toronto Transit Commission. Cette dernière publie chaque année des statistiques clés sur le rendement du réseau de transport en commun. Les données les moins récentes qu'il a été possible d'obtenir remontaient à l'année 2007-2008. Pour de plus amples renseignements sur les statistiques d'exploitation de la Toronto Transit Commission, veuillez consulter l'adresse suivante : http://www3.ttc.ca/About_the_TTC/Operating_Statistics/2007.jsp.

5.2 Géocodage

Le géocodage est une activité consistant à faire correspondre une adresse avec un point de la surface de la Terre. Dans le présent document, l'adresse est le lieu de perpétration d'une affaire criminelle signalée à la police après agrégation à l'échelon du côté d'îlot, c'est-à-dire d'un côté de l'îlot entre deux intersections successives. À cette fin, on apparie les enregistrements de deux bases de données, l'une contenant une liste d'adresses et l'autre, des renseignements sur le réseau routier et la tranche d'adresses d'un îlot donné. L'outil de géocodage précise pour chaque adresse sa position unique dans le quadrillage routier. Comme le réseau routier est en référence géographique, c'est-à-dire qu'il se situe dans un système de coordonnées géographiques, on peut établir les valeurs longitudinales et latitudinales — les valeurs X et Y — de chaque affaire criminelle. Dans les cas où le lieu de l'affaire ne correspond pas à une adresse, le géocodage est effectué en créant, par exemple, un point sur une intersection de deux rues ou au centre d'un parc public. Les valeurs X et Y de la base de données sur les affaires criminelles forment la grille spatiale permettant de situer les points par rapport aux rues ou aux quartiers où ces affaires ont lieu.

Aux fins du présent document, le Service de police de Toronto a transmis au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) les adresses des affaires criminelles commises par les jeunes, lesquelles ont été déclarées et inscrites dans la base de données du Programme DUC 2 en 2006. Le CCSJ a transformé l'ensemble des renseignements en un jeu de coordonnées géographiques (X et Y) pour chaque adresse. Ces coordonnées ont été rapportées au point central d'un côté d'îlot dans le cas des adresses précises, et à des points d'intersection dans le cas des rues et des parcs. Le Service de police de Toronto a fourni les renseignements sur le lieu de résidence des auteurs présumés, agrégés à l'échelon de l'aire de diffusion.

5.3 Techniques de cartographie

L'analyse des noyaux (kernel analysis) est une méthode qui permet de représenter la répartition spatiale des données sur la criminalité. Elle permet d'examiner les points de données sur les affaires criminelles sans égard aux limites des quartiers et de dégager les endroits où se concentrent des affaires. Ce type d'analyse vise à estimer, à partir d'une représentation de points, la façon dont la densité des affaires varie à l'intérieur du territoire étudié. L'analyse des noyaux permet de représenter des valeurs de densité lissées sur une carte.

Dans l'estimation par la méthode des noyaux, on superpose une grille fine au territoire à l'étude. On mesure les distances entre le centre d'une cellule de la grille et chaque observation qui se situe dans une zone d'influence établie appelée « rayon de recherche » (bandwidth). Chacune des observations contribue à la valeur de densité en fonction de son éloignement du centre de la cellule. Les observations près du centre ont plus de poids dans les calculs de densité que les observations plus éloignées. Le produit de l'application de la méthode des noyaux est

une matrice (raster) où chaque cellule correspond à une valeur locale de densité. Dans la présente étude, la taille d'une cellule de la grille correspond à 100 mètres carrés et le rayon de recherche utilisé est de 1 000 mètres. Cette méthode d'analyse a été appliquée à l'aide de l'outil Kernel Density, disponible dans l'extension Spatial Analyst d'ArcGIS.

5.4 Variables

5.4.1 Criminalité chez les jeunes

La présente étude porte sur la criminalité chez les jeunes qui, en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, se définit comme les crimes dont les auteurs présumés sont des jeunes de 12 à 17 ans. Les crimes commis par les jeunes, étudiés dans ce document, ont été déclarés par la police et compilés dans le Programme DUC 2. Une affaire criminelle est considérée comme un crime commis par des jeunes si au moins un des auteurs présumés est âgé entre 12 et 17 ans. Toutefois, un petit nombre de ces affaires (environ 2 %) impliquait des jeunes de moins de 12 ans¹¹. À Toronto en 2006, 11 % des affaires criminelles déclarées par la police dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé entre 12 et 17 ans impliquaient aussi au moins un auteur présumé adulte.

Plusieurs affaires criminelles commises par les jeunes ne sont pas étudiées dans ce rapport parce qu'elles ne sont pas signalées à la police ou déclarées par celle-ci. En fait, un nombre important d'affaires criminelles ne viennent jamais à l'attention de la police. Selon les données de l'Enquête internationale auprès des jeunes, réalisée à Toronto en 2006, seuls 5 % des jeunes ayant déclaré avoir eu au moins un comportement délinquant au cours de leur vie ont dit avoir été découverts par la police.

Les affaires criminelles ont été classées en quatre catégories de lieux aux fins de l'analyse. Les crimes ayant eu lieu à l'école comprennent les établissements offrant des cours de la prématernelle à la 13^e année ou l'équivalent, dont le but principal est de dispenser un enseignement à des enfants. Cette catégorie comprend toutes les constructions situées sur le terrain de l'école, incluant les parcs de stationnement et les terrains de jeu.

Les affaires ayant eu lieu dans un établissement commercial sont celles qui ont été déclarées dans un magasin, un concessionnaire d'automobiles, une banque, un dépanneur, une station-service ou une autre construction dont la fonction principale est d'abriter des activités lucratives légitimes. Les endroits publics extérieurs comprennent les parcs de stationnement, les infrastructures de transport en commun, les rues, les parcs et les terrains de jeu.

Les affaires ayant eu lieu dans une résidence privée sont survenues dans une construction possédée ou louée (maison unifamiliale, duplex ou immeuble d'appartements) ou sur le terrain de cette propriété.

Les renseignements sur le lieu de résidence des auteurs présumés ont été fournis par le Service de police de Toronto, agrégés à l'échelon de l'aire de diffusion.

5.4.2 Quartier

Comme cette étude porte sur l'influence potentielle du quartier sur la criminalité chez les jeunes, les affaires ont été regroupées selon le quartier aux fins de l'analyse. Le quartier est un lieu structurant pour les personnes qui y vivent. En plus d'y interagir entre eux, les habitants d'un quartier sont soumis aux mêmes conditions locales, allant de l'offre alimentaire à la pollution, en passant par l'architecture et la composition sociale. Le quartier est donc une unité d'analyse importante en ce qui a trait à plusieurs phénomènes sociaux (Kearns et Parkinson, 2001). Les répercussions du quartier pourraient être encore plus importantes pour les enfants, qui y passent le plus clair de leur temps (Sampson, Morenoff et Gannon-Rowley, 2002).

Cependant, la définition spatiale du quartier est problématique. En effet, les frontières des quartiers ne sont pas toujours évidentes et univoques (Ingoldsby et Shaw, 2002; Holloway et McNulty, 2003; Martin, 2003). Entre autres

11. Dans la première section de l'étude, on examine plus particulièrement les affaires criminelles; on a eu recours à l'âge des auteurs présumés des affaires criminelles pour distinguer la criminalité chez les jeunes de la criminalité chez les adultes. Il convient de mentionner que cette définition de la criminalité chez les jeunes diffère de celles utilisées dans la plupart des autres études de Statistique Canada. Dans la présente étude, on utilise une définition qui est axée sur les affaires impliquant des jeunes, alors que dans d'autres, on a tendance à avoir recours à une définition fondée sur les jeunes auteurs présumés de crimes.

choses, il est à penser que certains aspects du quartier ressortent davantage à l'échelon de grands quartiers, alors que d'autres opèrent à un échelon beaucoup plus fin, comme la rue ou le pâté de maisons (Brown et autres, 2004; Charron et Shearmur, 2005).

Dans la présente étude, le quartier est défini comme le secteur de recensement (SR). Cette unité spatiale est une petite région géographique relativement stable qui compte habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants et qui est délimitée par un comité de spécialistes locaux de concert avec Statistique Canada. Le SR est l'unité la plus fréquemment utilisée pour mesurer le quartier. Sauf indication contraire, les données sur les caractéristiques des quartiers proviennent du Recensement de 2006.

Quelques précisions doivent être apportées au sujet de l'analyse statistique des phénomènes sociaux à l'échelon des quartiers. Il faut d'abord noter que ces analyses, dites écologiques, s'intéressent aux quartiers et non aux personnes. Par conséquent, si l'on observe une association entre la criminalité et la vulnérabilité économique dans le quartier, par exemple, cela ne signifie pas que les crimes sont davantage commis par les personnes défavorisées.

Aussi, d'importantes critiques ont été soulevées quant à l'évaluation des « effets de milieu », c'est-à-dire des répercussions d'un quartier sur les comportements des personnes. La principale critique relèverait du « biais de sélection » (Ingoldsby et Shaw, 2002; Sampson et autres, 2002). Si une association est observée entre une caractéristique de quartier (disons la vulnérabilité économique) et la délinquance chez les jeunes, comment savoir si cette caractéristique favorise la délinquance ou si elle favorise l'établissement des jeunes à risque dans ce quartier? Aussi, comment savoir si cette association n'est pas liée au fait que la délinquance chez les jeunes, entretenue sur une longue période, puisse être une des causes de la vulnérabilité économique? Ainsi, il est généralement impossible de vérifier le sens de la causalité.

5.4.3 Nombre d'affaires criminelles et taux d'auteurs présumés

L'objectif de la présente étude est de mieux comprendre les liens qui existent entre les caractéristiques des quartiers et la criminalité chez les jeunes. L'hypothèse centrale de ce rapport est que la criminalité chez les jeunes est davantage concentrée dans des quartiers qui présentent certaines caractéristiques.

Pour ce type d'analyse, la criminalité est généralement mesurée comme le taux de criminalité dans le quartier (Savoie, 2008; Charron, 2009). Le taux de criminalité est le rapport entre le nombre de crimes et la population à risque. Ainsi, il mesure le risque statistique encouru par un membre de la population à risque d'être la victime ou l'auteur présumé d'une affaire criminelle.

La mesure de la population à risque est précise si cette dernière est stable. Par exemple, la population d'un pays est relativement stable étant donné que seule une faible proportion quitte ses frontières régulièrement. La situation est plus complexe pour les quartiers des villes parce que la plupart des résidents quittent leur quartier de résidence tous les jours. Dans les études précédentes, la population à risque d'un quartier était considérée comme la somme de la population qui y réside et de la population qui y travaille afin de tenir compte des déplacements quotidiens (Savoie, 2008; Charron, 2009).

Mais cette mesure de la population à risque n'est pas appropriée à l'analyse distincte des affaires qui ont eu lieu dans des écoles, des commerces ou des endroits publics extérieurs. C'est la raison pour laquelle une autre approche a été adoptée dans ce rapport. La population ambiante y est considérée comme un facteur de risque, c'est-à-dire que plus la population ambiante est grande dans le quartier, plus le nombre d'affaires criminelles risque d'être élevé. Bien que la population à risque et la population ambiante représentent deux concepts similaires et soient souvent mesurées de manières semblables, leurs définitions diffèrent quelque peu. La population à risque estime le risque de la population locale d'être victime ou auteure présumée d'une affaire criminelle, alors que la population ambiante estime la population présente en un lieu.

Dans le cadre de cette étude, la population ambiante est mesurée au moyen de deux variables. La population de nuit est composée des jeunes de 5 à 17 ans qui habitent dans le SR et de la population de 18 ans et plus pour ce qui est des modèles concernant la criminalité chez les adultes. La population de jour comprend les jeunes de 5 à 17 ans

qui ont fréquenté une école du SR en 2006-2007 et la population qui travaille dans le SR pour les modèles sur la criminalité chez les adultes¹².

Dans les rapports de recherche antérieurs, on a utilisé le taux de criminalité, qui comprend à la fois le nombre de crimes et la population, en tant que variable dépendante dans les modèles de régression. Aux fins du présent rapport, le nombre de crimes est utilisé comme variable dépendante, alors que les chiffres de population de jour et de nuit sont employés comme deux variables indépendantes distinctes.

Les analyses portant sur le quartier où vivent les jeunes auteurs présumés reposent quant à elles sur les taux d'auteurs présumés, soit le nombre de jeunes auteurs présumés dans le SR divisé par le nombre de jeunes résidant dans le SR. Dans ce cas, on cherche à savoir si les caractéristiques du quartier dans lequel le jeune évolue sont associées à son risque d'adopter des comportements délinquants. Comme on s'intéresse ici directement aux comportements délinquants des résidents (et non à ceux de la population ambiante), le taux d'auteurs présumés est plus approprié.

Contrairement aux renseignements sur les affaires criminelles, qui proviennent du Programme DUC 2, l'information sur le lieu de résidence des auteurs présumés a été fournie par le Service de police de Toronto.

5.5 Analyse factorielle

L'analyse factorielle a pour but de révéler des caractéristiques latentes (c.-à-d. qui ne sont pas directement mesurées) à partir de variables auxquelles elles seraient associées. Suivant cette méthode, les variables qui sont fortement corrélées participent davantage à la définition de certains facteurs. Ces contributions permettent de déterminer l'importance de chaque facteur dans un secteur de recensement (SR) en calculant le score factoriel. Le score factoriel devient la caractéristique du quartier qui fera l'objet du modèle de régression multivariée.

Dans ce rapport, l'analyse factorielle est utilisée pour définir les principales structures spatiales contenues dans les renseignements des variables sur les caractéristiques socioéconomiques et urbanistiques. Plusieurs variables de recensement ne rendent que partiellement et imparfaitement compte des réalités socioéconomiques et urbanistiques des quartiers. Les scores factoriels représentent les principales tendances spatiales communes aux variables utilisées dans l'analyse factorielle. Ils constituent donc des indicateurs des différentes dimensions socioéconomiques et urbanistiques des SR.

L'analyse factorielle réalisée dans le cadre de cette étude a été produite à l'aide du logiciel SPSS. Elle a été préférée à l'analyse en composantes principales dans le but de révéler les facteurs latents (Costello et Osborne, 2005).

La première analyse factorielle effectuée dans ce travail avait pour but de dégager les principales structures spatiales des inégalités socioéconomiques qui existent entre les quartiers (tableau 9). Huit variables ont été incluses dans l'analyse, soit : la proportion de résidents qui avaient obtenu un diplôme universitaire; la proportion de résidents qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires; le revenu moyen des résidents; le taux de chômage; la proportion de résidents faisant partie d'une famille monoparentale; la proportion de résidents vivant dans un ménage à faible revenu; la proportion de logements nécessitant des réparations majeures; et la proportion de résidents habitant un logement surpeuplé.

12. On a utilisé la tranche d'âge de 5 à 17 ans afin de déterminer les populations de nuit et de jour en fonction de la présence d'enfants d'âge scolaire. Les jeunes de moins de 12 ans ne peuvent être inculpés d'une infraction criminelle, bien qu'une faible proportion (2 %) des affaires aient impliqué des jeunes de moins de 12 ans.

Tableau 9
Matrice de contribution aux facteurs socioéconomiques, Toronto, 2006

Pourcentage de la variance expliquée	Accès aux ressources	Vulnérabilité économique
	pourcentage	
	44	21
	contribution au facteur	
Diplômés universitaires	0,941	0,035
Pas de diplôme d'études secondaires	-0,897	-0,010
Revenu moyen d'emploi	0,651	-0,329
Taux de chômage	-0,128	0,789
Familles monoparentales	-0,744	0,358
Ménages à faible revenu	-0,414	0,765
Logements nécessitant des réparations majeures	-0,133	0,505
Logements surpeuplés	0,096	0,797

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

L'accès aux ressources et la vulnérabilité économique couvrent plusieurs concepts de nature socioéconomique. Les résidents des SR où l'accès aux ressources est plus important montrent des niveaux d'éducation et de revenu plus élevés, alors que les familles monoparentales sont plus nombreuses dans les SR où l'accès aux ressources est moindre. Les SR où la vulnérabilité économique est grande comptent des proportions plus élevées de chômeurs, de ménages à faible revenu et de logements surpeuplés qui nécessitent des réparations majeures.

La seconde analyse factorielle avait pour but de dégager les principales différences urbanistiques entre les quartiers (tableau 10). Sept variables ont été incluses dans l'analyse : la proportion de locataires; l'âge moyen des bâtiments; la proportion de maisons individuelles non attenantes; la proportion de résidents qui avaient déménagé au cours de l'année précédente; la proportion de résidents qui n'avaient pas changé d'adresse depuis cinq ans; la proportion de résidents qui utilisaient une voiture pour se rendre au travail; et la distance du centre-ville.

Tableau 10
Matrice de contribution aux facteurs urbanistiques, Toronto, 2006

Pourcentage de la variance expliquée	Mobilité résidentielle	Quartiers centraux
	pourcentage	
	52	25
	contribution au facteur	
Locataires	0,754	0,239
Âge des bâtiments	-0,247	0,888
Maisons individuelles non attenantes	-0,833	-0,161
Stabilité résidentielle (cinq ans)	-0,906	0,135
Mobilité résidentielle (un an)	0,827	-0,052
Navettage en voiture	-0,693	-0,571
Distance du centre-ville	-0,326	-0,843

Source(s) : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, base de données géocodées, 2006 et Recensement de 2006.

La mobilité résidentielle et le caractère central des quartiers résumant quant à eux les aspects urbanistiques des SR. Les SR à forte mobilité résidentielle comptent davantage de locataires et de personnes qui ont déménagé au cours de l'année précédente. À l'opposé, les SR à faible mobilité résidentielle sont caractérisés par un nombre important de résidents de longue date (plus de cinq ans) et de maisons individuelles non attenantes. Les quartiers centraux sont regroupés autour du centre-ville et comprennent des bâtiments plus âgés.

5.6 Régressions multivariées

Les variables incluses dans les modèles ont été déterminées par la méthode « backward ». Le petit nombre d'affaires criminelles aurait pu causer certains problèmes en raison du grand nombre de secteurs de recensement où aucune affaire criminelle commise par des jeunes n'a été déclarée par la police. Cependant, comme les résidus de ces modèles suivaient une répartition qui se rapprochait de la normalité, cela n'a eu aucun effet sur les modèles.

Contrairement aux documents de recherche réalisés précédemment par le Centre canadien de la statistique juridique sur l'organisation spatiale de la criminalité dans les villes (Savoie, 2008; Charron, 2009), aucune autocorrélation spatiale n'a été constatée entre les observations. Les modèles de régression présentés dans ce rapport ne comportent donc pas de composante spatiale.

6 Bibliographie

- BAUDER, Harald. 2002. « Neighbourhood effects and cultural exclusion », *Urban Studies*, vol. 39, p. 85 à 93.
- BODY-GENDROT, Sophie. 2001. « The politics of urban crime », *Urban Studies*, vol. 38, p. 915 à 928.
- BROWN, Barbara B., Douglas D. PERKINS et Graham BROWN. 2004. « Incivilities, place attachment and crime : Block and individual effects », *Journal of Environment Psychology*, vol. 24, p. 359 à 371.
- CARRINGTON, Peter J., et Jennifer L. SCHULENBERG. 2004. *Contacts antérieurs avec la police et pouvoir discrétionnaire de la police à l'égard des jeunes arrêtés*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 3, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2004003-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).
- CHARRON, Mathieu. 2009. *Caractéristiques des quartiers et répartition des crimes déclarés par la police dans la ville de Toronto*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien

de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 18, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2009018-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

CHARRON, Mathieu, et Richard SHEARMUR. 2005. « La ségrégation économique comme un phénomène complexe : une analyse spatio-temporelle du cas montréalais », *Le Géographe canadien*, vol. 49, p. 332 à 351.

COHEN, Lawrence E., et Marcus FELSON. 1979. « Social change and crime rate trends : A routine activity approach », *American Sociological Review*, vol. 44, p. 588 à 608.

COSTELLO, Anna B., et Jason W. OSBORNE. 2005. « Best practices in exploratory factor analysis : Four recommendations for getting the most from your analysis », *Practical Assessment, Research & Evaluation*, vol. 10, p. 1 à 9.

DINOVITZER, Ronit, John HAGAN et Ron LEVI. 2009. « Immigration and youthful illegalities in a global edge city », *Social Forces*, vol. 88, p. 337 à 372.

FITZGERALD, Robin. 2010. *Rôle parental, contexte scolaire et délinquance avec violence*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 19, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2010019-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

FITZGERALD, Robin. 2009. *Délinquance avec violence autodéclarée et influence des caractéristiques de l'école, du quartier et des élèves*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 17, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2009017-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

FITZGERALD, Robin. 2003. *Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 1, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2003001-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

FORREST, Ray, et Ade KEARNS. 2001. « Social cohesion, social capital and the neighbourhood », *Urban Studies*, vol. 38, p. 2125 à 2143.

HOLLOWAY, Steven R., et Thomas L. McNULTY. 2003. « Contingent urban geographies of violent crime : Racial segregation and the impact of public housing in Atlanta », *Urban Geography*, vol. 24, p. 187 à 211.

INGOLDSBY, Erin M., et Daniel S. SHAW. 2002. « Neighborhood contextual factors and early-starting antisocial pathways », *Critical Child and Family Psychology Review*, vol. 5, p. 21 à 55.

KEARNS, Ade, et Michale PARKINSON. 2001. « The significance of neighbourhood », *Urban Studies*, vol. 38, p. 2103 à 2110.

LYNCH, Michael. 2003. « Consequences of children's exposure to community violence », *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 6, p. 265 à 273.

MARTIN, Deborah G. 2003. « Enacting Neighborhood », *Urban Geography*, vol. 24, p. 361 à 385.

MARTINEZ, Ramiro Jr. 2006. *Immigration and Crime, Race Ethnicity and Violence*, New York University Press.

MASSEY, Douglas S. 1996. « The age of extremes : Concentrated affluence and poverty in the twenty-first century », *Demography*, vol. 33, p. 395 à 412.

OBERWITTLER, Dietrich. 2007. « The effects of neighbourhood poverty on adolescent problem behaviours : A multi-level analysis differentiated by gender and ethnicity », *Housing Studies*, vol. 5, p. 781 à 803.

PAIN, Rachel. 2000. « Place, social relations and the fear of crime : A review », *Progress in Human Geography*, vol. 24, p. 365 à 387.

PARK, Robert E., et Ernest W. BURGESS. (1925) 1967. *The City*, Chicago University Press.

PERREAULT, Samuel, Josée SAVOIE et Frédéric BÉDARD. 2008. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 11, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2008011-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

PRESKI, Sally, et Deborah SHELTON. 2001. « The role of contextual, child, and parent factors in predicting criminal outcomes in adolescence », *Issues in Mental Health Nursing*, vol. 22, p. 197 à 205.

SAMPSON, Robert J., et W. Byron GROVES. 1989. « Community structure and crime : Testing social-disorganization theory », *The American Journal of Sociology*, vol. 94, p. 774 à 802.

SAMPSON, Robert J., et Jeffrey D. MORENOFF. 2004. « Spatial (dis)advantage and homicide in Chicago neighborhoods », *Spatially Integrated Social Science*, publié sous la direction de M.F. Goodchild et D.G. Janelle, Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.

SAMPSON, Robert J., Jeffrey D. MORENOFF et Thomas GANNON-ROWLEY. 2002. « Assessing "neighbourhood effects" : Social processes and new directions for research », *Annual Review of Sociology*, vol. 28, p. 443 à 478.

SAMPSON, Robert J., et Stephen W. RAUDENBUSH. 1999. « Systematic observation of public spaces : A new look at disorder in urban neighborhoods », *The American Journal of Sociology*, vol. 105, p. 603 à 651.

SAVOIE, Josée. 2008. *L'analyse spatiale de la criminalité au Canada : résumé des principales tendances*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 15, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2008015-fra.htm (site consulté le 7 septembre 2010).

SAVOIE, Josée. 2007. « La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006 », *Juristat*, vol. 27, n° 6, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2007006-fra.pdf (site consulté le 7 septembre 2010).

SAVOIE, Josée, Frédéric BÉDARD et Krista COLLINS. 2006. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal*, produit n° 85-561-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 7, www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2006007-fra.pdf (site consulté le 7 septembre 2010).

SHAW, Clifford R., et Henry D. MCKAY. 1942. *Juvenile delinquency in urban areas*, Chicago, Illinois, University of Chicago Press.

SPANO, Richard, Alexander T. VAZSONYI et John BOLLAND. 2009. « Does parenting mediate the effects of exposure to violence on violent behaviour? An ecological-transactional model of community violence », *Journal of Adolescence*, vol. 32, p. 1321 à 1341.

STEIN, Bradley D., et autres. 2003. « Prevalence of child and adolescent exposure to community violence », *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 6, p. 247 à 264.

TITTLE, Charles R., et Harold G. GRASMICK. 2001. « Urbanity : Influence of urbanness, structure, and culture », *Social Science Research*, vol. 30, p. 313 à 335.

TRENO, Andrew J., et autres. 2007. « Examining multi-level relationships between bars, hostility and aggression : Social selection and social influence », *Addiction*, vol. 103, p. 66 à 77.

WILCOX, Pamela, et autres. 2004. « Busy places and broken windows? Toward defining the role of physical structures and process in community crime models », *The Sociological Quarterly*, vol. 45, p. 185 à 207.